Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 13 Septembre 1893. No. 49.



ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.



# VARIÉTÉS

## UN PRÊTRE ET UN SOLDAT

### I

L'histoire que voici me fut contée, quand j'étais enfant, par un vieil et charmant curé de campagne qui en avait, disait-il, connu dans sa jeunesse les principaux personnages.

Elle commence en l'an 1797, au lendemain de la paix de Rastadt. A cette époque, on s'en souvient, le *Directoire* ayant succédé à la *Convention*, présidait aux destinées de la France. Toutes les puissances de l'Europe avaient déclaré la guerre à la Convention, et des généraux improvisés, conduisant des soldats déguenillés, avaient repoussé les nations coalisées. C'était l'aurore de l'épopée napoléonienne. Du sommet des Alpes, le jeune officier corse qui devait plus tard se tailler un manteau d'empereur sur la carte géographique, avait dit à ses soldats sans vêtements et sans pain: "Regardez ces belles provinces, elles vous appartiennent; vous y trouverez honneurs, gloires et richesses." Et les victoires de Montenotte, de Lodi, de Castiglione, de Rivoli et d'Arcole avaient donné à ses paroles une consécration glorieuse.

La paix était signé à des conditions onéreuses pour l'Autriche et la Sardaigne, et le général Bonaparte, qui se montrait déjà aussi habile politique que grand capitaine, avait créé la République cisalpine.

Pourquoi fallut-il—ce fut là un premier malheur pour sa gloire—que les négociations avec le souverain de Rome, le pape Pie VI, eussent une issue lamentable? Dieu le sait. Nous n'avons pas ici à répondre à cette question, l'histoire a parlé...... silence.

Ce qui nous intéresse pour le moment, c'est le récit d'un bon curé.

### II

C'était, s'il m'en souvient bien, aux environs de Bologne; un soldat cherchait dans la campagne quelques légumes frais pour assaisonner son *rata* du soir. Il était à peu près satisfait de sa provision de raves et de carottes, et songeait, tout en fredonnant une chanson française, à ce bon souper qu'il allait faire avec ses camarades, lorsqu'il aperçut, au loin sur la route, une soutane qui s'avançait.

Un prêtre, en effet, venait vers lui. Mais ce prêtre avait un air triste et lugubre. D'ailleurs, sa mise annonçait un malheureux. Il portait un chapeau rapé, des souliers éculés, une robe trouée comme un vieux drapeau. Il marchait péniblement, comme un homme qui porte le poids d'une immense douleur, et paraissait absorbé dans le recueillement de la prière ou de la méditation.

Bastien—c'était le nom du soldat—un de ces hommes qui devaient plus tard donner à Napoléon tant de preuves d'attachement et de fidélité, qui, avec lui, seraient allés au bout du monde et qui criaient: "Vive l'Empereur," même quand il les appelait "imbéciles," Bastien crut reconnaitre l'ecclésiastique et s'arrêta pour l'attendre et l'interpeller au passage. "Mais c'est mon curé, se disait-il, mille bombes! c'est au moins sa démarche...Il a diablement vieilli...Voyons...arrêtons-le."

—Citoyen-curé, lui cria-t-il, quand il fut à sa portée, ne seriez-vous pas par hasard l'abbé Hippolyte, le curé de ma paroisse, là-bas, au pays?

—Mais si, mon ami, répondit notre voyageur abasourdi. Et vous, qui êtes vous? Je ne vous reconnais pas.

—Comment, vous ne reconnaissez pas Bastien, votre clerc, votre chantre, votre carillonneur d'autrefois?

—Ah! mon cher Bastien, c'est toi! Quel bonheur de te rencontrer après tous mes malheurs et sur la terre étrangère!...Et cela dit, le prêtre se jette dans les bras du soldat, et tous les deux s'embrassent comme deux frères qui depuis longtemps séparés par la destinée se retrouveraient dans l'exil.

L'abbé pleurait, le militaire était heureux.

—Mais, sacrebleu! pourquoi pleurez-vous? s'écria celui-ci ravi de retrouver et de revoir, dans la personne de son pasteur, une parcelle de son pays.

—Je pleure, mon ami, répondait le prêtre, parce que au milieu de mes tribulations, la Providence met sur mes pas mon fidèle Bastien. Te rencontrer ici est pour moi la plus douce des consolations.

Après cela, la conversation se continua au milieu des plus tendres effusions de joie, et l'abbé raconta son histoire.

Fidèle aux sentiments généreux qui, à cette époque, en France, firent tant de héros et de martyrs, il avait refusé de prêter serment à la *Constitution civile du clergé*, et préférant la misère et l'exil à une situation déshonorante et déshonorée, il avait émigré. Il était parti pour l'Italie comme d'autres pour l'Espagne, la Suisse ou l'Angleterre, et il allait devant lui, à la garde de Dieu, pauvre et mal vêtu, honteux de demander l'aumône, mais heureux qu'on voulut bien, de loin en loin, lui donner un morceau de pain, prêt dans tous les cas à s'incliner devant les décrets de la Providence qui donna la pâture aux corbeaux, la toison aux brebis et la résignation aux exilés.

—Mais, par le sembleu! s'écria Bastien, navré de ce récit, ça ne peut durer comme cela! Vous ne devez pas mourir de faim vous, si bon pour les pauvres! Suivez-moi; vous souperez avec nous; vous goûterez notre *rata*; et vous verrez si votre Bastien ne sait pas faire tous les métiers! Chez vous, j'étais chantre ou carillonneur! Ici, je suis cuisinier, sans compter que mes camarades disent que le petit caporal luimême trouverait ma soupe excellente... Allons, courage, monsieur le curé, moi qui vous parle, moi Bastien, simple éplucheur de légumes et simple fricoteur de la 3e du 2e, je vous présenterai moi-même au général, demain matin, et celui-là, voyez-vous, il a du cœur, c'est la perle des hommes! Je ne vous dis que ça.

Le soir, l'abbé Hippolyte, qui n'avait presque rien mangé depuis deux jours, soupait de très bon appétit avec les soldats de la 3e du 2e, servi par Bastien luimême, qui était fier de montrer son vieux curé à ses compagnons, et le lendemain, comme c'était convenu, il était présenté au général en chef de l'armée d'Italie.

—Citoyen-curé, lui dit Napoléon sans autre préambule, qu'y a-t-il pour votre service? Que puis-je faire pour vous?

—Général, répondit dignement le prêtre, je ne vous demande rien; le bon Bastien qui est là, a voulu à tout prix me présenter à Votre Excellence, et je l'ai suivi, tout simplement.

—Mais pourquoi avez-vous quitté la France?

—Parce que les prêtres qui veulent faire leur devoir, suivant la loi de la conscience, y sont proscrits.

—Vous n'êtes donc pas assermenté?

—Non, j'ai toujours refusé de prêter un serment qui est contraire à l'honneur sacerdotal.

—Ah!... Et qu'entendez-vous faire en Italie?

—Ce que le bon Dieu voudra. En fait de besogne, je n'en refuse aucune, pourvu qu'elle soit digne de mon caractère.

—Mais tout cela est vague. Quelle fonction accepteriez-vous pour le moment?

—Celle qu'il vous plaira de me donner. Je puis faire le catéchisme à vos soldats, leur apprendre à lire et à écrire, leur dire la messe le dimanche, les confesser sur le champ de bataille...

—Oui, tout cela est fort bon; mais voyez-vous, citoyen-curé, nous sommes ici aujourd'hui. Nous serons demain qui sait où? Et il vous faudrait une situation plus stable.

Ici, Napoléon s'arrêta. Lui, le grand fascinateur, était comme fasciné par le regard du prêtre, et dans tous les cas, étonné de ses réponses, il prenait de plus en plus plaisir à l'entretenir.

—Mais voyons, continua-t-il, avec l'accent de la sympathie voulez-vous que je vous recommande à Rome, à un cardinal, à un prince, à un monsignor du Vatican? Vous pourriez ainsi trouver là-bas un emploi lucratif? La patrie, après tout, n'est-elle pas là où est la fortune?

A ce dernier mot, l'humble prêtre baissa la tête et se mit à pleurer. Le général comprit qu'il l'avait blessé, et se tournant vers Bastien comme pour le consulter, il lui dit:

—Que penses-tu de tout cela, toi?

—Moi? répondit le soldat qui, aussi, avait la larme à l'œil, moi? tant que j'aurai un morçeau de pain, il y en aura la moitié pour mon curé! Car, c'est un brave, voyez vous, mon général: je le connais! C'est un brave, un patriote, un saint, quoi!

—Oui, s'écria l'abbé plus ému que jamais, oui, un morçeau de son pain, du pain de soldat, serait-il dur ou noir! Voilà ce que je veux, en attendant que Dieu reprenne ses droits en France! La tourmente ne durera pas toujours...quand nous aurons suffisamment expié nos péchés, le calme se rétablira chez nous, alors nous rentrerons au pays; nous y serons libres et respectés ...Mais jusque-là permettez-moi de partager la soupe de Bastien mon ami, mon compatriote, mon frère...Je ne vous demande que cette faveur...Point d'hospitalité pour moi, chez les Italiens. Malgré tout, ce sont des ennemis... Les moines eux-mêmes me regardent d'un mauvais œil! Non! Non! Plutôt le pain de votre armée que la compassion de l'étranger! Plutôt la mort que la honte! Laissez moi m'attacher à mon paroissien...Je me rendrai utile auprès de vos soldats d'une manière ou d'une autre...Je soignerai les blessés...Je...

—Non, repartit brusquement Napoléon touché de ce noble langage, non, Monsieur le curé, je ne souffrirai jamais qu'un prêtre français soit dénué de toute ressource, dans un pays conquis, et je vais donner des ordres pour que tous vos confrères bannis du Territoire de la République et réfugiés en Italie, aient une indemnité proportionnée à leur qualité et à leur âge. J'entends, de plus qu'ils soient bien reçus et respectés partout.

Après cette déclaration il tendit à Bastien une bourse qui pouvait contenir deux cent livres et il ajouta tout bas:

—Commande-lui une soutane neuve, et fais en sorte qu'il ne manque de rien.

Puis se dirigeant vers l'abbé et lui prenant amicalement la main, il lui dit:

—Au revoir, Monsieur le curé, le général Bonaparte peut un jour vous montrer l'estime qu'il a pour vous, il ne vous oubliera pas.

Le soir, un souper meilleur que celui de la veille réunissait les amis de Bastien autour d'une table que bénissait l'abbé Hippolyte, et quelques jours plus tard, celui-ci était, de pied en cap, habillé de neuf. Après cela, que se passa-t-il?... Les détails nous manquent. Nous savons seulement que lorsque Napoléon fut arrivé au faite du pouvoir, il se souvint du prêtre patriote qu'il avait rencontré en Italie, au matin de sa gloire militaire. Il put croire que les bénédictions de cet homme simple et bon lui avaient servi devant le Dieu des batailles et il le fit rechercher. On parvint à le découvrir dans une petite cure de campagne du diocèse de Fréjus, et aussitôt l'empereur lui fit écrire par son ministre des cultes pour lui proposer un évêché.

Mais l'abbé Hippolyte refusa la mitre, et s'excusa en disant qu'il ne se croyait pas capable de porter la crosse épiscopale. D'ailleurs il voulait, jusqu'à la fin de ses jours, se contenter de sa houlette pastorale qui le faisait roi d'une paroisse aimante et aimée.

Au fond de son âme il pensait aussi, nous en avons la conviction, qu'un jour, peut être, il aurait à résister, comme pasteur d'un diocèse, au César qu'il savait tyran par nature et il ne voulait pas, croyons-nous, avoir à flétrir les actes d'un homme qui avait été son bienfaiteur. Sa franchise et la loyauté lui auraient commandé de faire ce que firent beaucoup d'évêques, à l'heure voulue, et il préférait ne pas avoir cette perspective pénible à redouter.

Il se faisait une haute idée de l'épiscopat, il comprenait la mission sublime, surtout au lendemain d'une révolution qui avait emporté, comme un cyclone impétueux, le trône et l'autel, et il n'aurait pas voulu paraitre au-dessous de sa tâche.

L'Empereur agréa son refus, mais voulut s'en venger; il lui envoya la croix d'honneur. Elle ne pouvait briller sur une poitrine plus généreuse.

Le bon curé l'accepta avec reconnaissance et dès qu'il l'eut reçue, avec le brevet qui lui donnait le droit de la porter, il prit l'habitude de la mettre les jours de dimanches et de fêtes. Cela faisait plaisir à ses paroissiens, et, lui-même, au souvenir de ses campagnes en Italie, ou plutôt de ses malheurs et de son exil, paraissait heureux et fier de voir sur son cœur l'étoile des braves étinceler au soleil de son pays.

### III

Les temps ont marché, les événements se sont précipités et les aigles impériales, qui s'étaient promenées victorieuses à travers toutes les capitales de l'Europe, viennent d'être abattues par un vent providentiel qui leur a cassé les ailes. Napoléon vaincu par les armées alliées qu'il avait tant de fois écrasées, maudit de Dieu qu'il avait trop souvent bravé, signe son abdication à Fontainebleau et part pour l'île d'Elbe dont la petite souveraineté lui avait été accordée, à lui encore hier le maitre du monde.

Mais il se voit là comme un lion dans une cage; il n'y passe que quelques mois, et un jour il débarque à Cannes, escorté de quelques fidèles qui veulent le suivre jusqu'à la mort.

Il a à peine touché terre qu'il se frappe le front comme obsédé par un souvenir et qu'il se dit: "C'est par ici que doit être l'abbé Hippolyte, si j'allais lui dire bonjour?" Il s'informe, il prend des renseignements, et voilà qu'un soir de février, un petit homme, enveloppé d'un grand manteau et suivi d'un grognard dévoué, va heurter à la porte du curé.

On ouvre, et l'empereur se fait connaitre, disant qu'il ne vient que pour une heure, mais qu'il tient essentiellement à revoir, ne serait ce qu'un instant, le prêtre si brave et si digne qu'il a connu en 1797. Inutile de raconter cette scène. Nous pouvons tous nous figurer ce qu'elle dut avoir d'émouvant pour les deux héros que nous avons en présence. Impossible d'ailleurs de bien la rendre par la parole. La plume se brise en face de ce tableau qu'Homère lui-même n'aurait pas su dépeindre.

Que se dirent ces deux hommes dans cette circonstances solennelle, à l'une des heures les plus critiques de l'histoire? Il serait intéressant de le savoir: mais nous l'ignorerons toujours. Nous savons seulement que l'empereur et le curé restèrent quelques instants seuls, et qu'en partant Napoléon dit au prêtre profondément ému par sa visite: "Monsieur le curé, je vous quitte, adieu. Autrefois vous avez eu besoin de mon concours pour vivre; aujourd'hui, j'ai besoin du vôtre pour ne pas mourir. Au commencement de ma carrière je vous ai donné du pain; à la fin de ma course, donnez-moi vos prières; j'en ai si grandement besoin. Jadis, elles m'ont porté bonheur. J'espère encore en elles et j'ai confiance en vous."

## SCÈNES ET FANTAISIES

### Ce qu'on dit a la Chasse

AU DÉPART

—Surtout, Alfred, sois prudent.

—Oui, mon amie.

—Tu sais que, l'an dernier, tu as failli prendre un rhume de cerveau.

—Oui, mon amie.

—Et puis, avec ces maudits fusils, un malheur est si vite arrivé!

—Oui, mon amie.

—Je t'ai mis dans ta carnassière un paquet de journaux.

—Oui, mon amie.

—C'est une collection de faits divers, tous relatifs à des accidents de chasse.

—Oui, mon amie.

—Le matin, en te levant, et le soir en te couchant, tu en liras deux ou trois, et cela te rappellera le danger.

—Oui, mon amie.

—Tu m'écriras?

—Oui, mon amie.

—Je...

—Oui, mon amie.

EN WAGON.

—Oh! la vie!

—Monsieur, moi qui vous parle, j'ai connu le temps des grandes chasses.

Ah! dame.

—Cinq cents pièces tuées par personne dans un jour.

—Permettez.

—Quand je dis cinq cents, c'est cinq cents; ce n'est pas quatre cent quatre-vingt-dix-neuf.

—Vous m'étonnez.

—Mais, dame! alors, tout le monde ne se mêlait pas de chasser. Les chemins de fer ne vomissaient pas les badauds et les maladroits. Au jour d'aujourd'hui, c'est honteux. Le spectacle d'une ouverture me...

—Pardon.

—Pardon, quoi! On ne sait plus tirer. Moi qui vous parle, j'ai connu le fameux Branchet. Avez-vous entendu parler de Branchet?

—Non.

—Un ancien garde du corps de Charles X. Un gaillard, quand il lui partait une compagnie de perdreaux, il n'en échappait pas seulement un.

—Cependant......................

—Il n'y a pas de cependant. Je l'ai vu, de mes yeux vu, en tuer vingt-trois d'un coup.

—Oh!

—Oui, monsieur, vingt-trois. Et pas vingt-deux et demi! C'est comme les chiens.

—Qu'est-ce qu'ils ont donc les chiens?

Ils ont qu'ils ne savent plus rapporter comme autrefois. La discipline s'en va chez les bêtes comme chez les gens.

—Hum!

—Plait-il?

—Rien, je fais hum!

—A la bonne heure. Moi qui vous parle, j'ai connu un chien qu'on appelait Badaud. Un basset à jambes torses. Un jour, son maitre était à la chasse avec un ami. Il vise une pièce, il se trompe. Crac! Il envoie le plomb dans les jambes de son ami qui tombe

—C'était agréable pour l'ami.

—Il ne s'agit pas d'agréable ou de ne pas agréable. Savez-vous ce qu'a fait mon Badaud?

—Quel Badaud?

—Je vous parle du basset à jambes torses.

—Ah! oui.

—Eh bien! il a empoigné l'ami par son pantalon et l'a trainé bon gré mal gré jusqu'à son maitre. Ni plus ni moins qu'une pièce de gibier.

—Ça a dû être désagréable pour...

—Encore une fois, on ne vous parle pas d'agréable ou de ne pas agréable. On vous cite des faits. Meaux! Je descends. Mais la chasse, voyez-vous! Si vous aviez vu comme moi, en 1826. Hé! là-bas! vous, quand je vous dis que je descends. Vous ne pouvez seulement pas ouvrir la portière. Dans les diligences, au moins...

A L'ARRIVÉE DU COURRIER

—Tiens, c'est une lettre de ton ami Paulet.

—Oui.

—Avec une autre lettre pour sa femme. Qu'est-ce que cela veut dire?

—Ma bonne, je l'ignore absolument.

—Donne, que je voie.

—C'est inutile, je vais...

—Mais donne donc! (*Madame arrache la lettre et lit*): "Mon cher Bonnard, je t'envoie la présente pour te prier de mettre à la poste, à Pontoise, cette lettre adressée à ma femme. En deux mots, voici la chose. J'ai projeté une partie de chasse avec toi pour aller en train de plaisir au Havre avec quelques amis. Une partie de garçons. Merci d'avance, et à toi." Voyez-vous cela!

—Oui, je vois, je vois et... (*A part.*) Le diable l'étouffe, moi qui allait justement écrire à un autre de mes amis de me rendre un service identique.

—Vous dites, monsieur?

—Rien, ma bonne.

—Ah! c'est ainsi que vous agissez, messieurs? Et bien, je te défends d'aller ouvrir la chasse.

—Là! consigné! J'en étais sûr. Ayez donc des amis!

CHEZ LE MARCHAND DE COMESTIBLES.

—Paul?

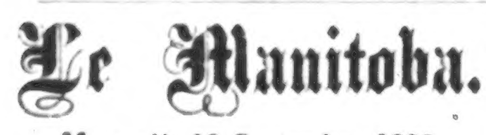
—Patron!

—Tu vas aller porter cette bourriche chez madame...Eh bien! où est l'adresse que nous a laissée ce monsieur. Bon, la voilà perdue. Comment faire?

—C'est-il ça?

—Oui! Donne donc vite: Mme la comtesse de Norval.

(*Suite à la quatrième page.*)




Mercredi, 13 Septembre 1893

## AU "CANADA"

A l'exception du quatrième, que nous n'avons malheureusement point reçu, nous possédons maintenant—après un mois d'attente—les articles du *Canada* en réponse à celui que nous lui consacrions le 9 ult. Il y en a neuf ! ! !

Le confrère avait d'abord pincé le bec, et fait demi tour à droite.—Il a fallu faire claquer le fouet pour le ramener sur le terrain, mais nous confessons qu'une fois remis en place, il s'y est tenu, non pas bien, mais longtemps !

Un travail en neuf chapitres—petit texte, pour un article de deux colonnes et demie !

Nous avons été servi avec luxe !

Le lecteur se demandera naturellement ce que le *Canada* pouvait tant avoir à dire dans un débat où tout semblait pouvoir se résumer en une énonciation courte, claire, et précise de sa pensée et de son attitude à l'égard de l'épiscopat canadien ?

C'est, répondrons-nous, la ressource ordinaire de ceux qui ne veulent pas dire exactement leur pensée, d'être prolixes.

Ressource, du reste, très insuffisante, puisque, en fin de compte, cette pensée se trahit ordinairement elle-même dans quelque passage moins gardé.

C'est cette pensée du *Canada* que nous allons de nouveau mettre en relief sans tenir compte des digressions où il s'attarde.

Notre confrère qui, de ce temps-ci, aime à faire *des histoires*, remonte à cinquante ans pour nous retracer ce qu'il appelle l'évolution des partis au Canada, et pour faire ressortir l'orthodoxie du parti libéral.

Nous ne nous laisserons pas entraîner aujourd'hui dans ces chemins de traverse. Ces questions sont étrangères au débat entre nous.

Dans notre article nous ne disions pas un mot des mérites ou des démérites du parti libéral dans le passé. Nous nous contentions de signaler, comme souverainement répréhensible, l'attitude prise par le *Canada* dans son article du 31 juillet dernier, à l'égard de l'épiscopat canadien. Nous dénoncions cette attitude comme une manœuvre de parti dans nos luttes actuelles. Et nous ajoutions, par forme de conclusion, que les accusations portées par le *Canada* et ses amis, contre le clergé, était de leur part, un calcul pour discréditer les autorités religieuses aux yeux du peuple, et amener par conséquent celui-ci à ne tenir aucun compte des vues du clergé dans les question publiques, ce qui est, selon nous, l'une des formes du libéralisme condamné par l'Eglise.

Comme on le voit, le débat porte sur des faits actuels, et se limite pour ainsi dire aux écrits du *Canada*.

D'où il suit que notre confrère, établirait-il, en vingt chapitres, la parfaite orthodoxie des libéraux dans le passé, cela ne dégagerait pas sa responsabilité des accusations que nous avons portées contre lui, et contre ceux qui pensent comme lui, si elles sont justes, à l'occasion des luttes actuelles.

Les articles de notre confrère sont donc en grande partie des hors-d'œuvres dont il convient de ne nous occuper qu'autant qu'ils servent mieux à éclairer la position prise par lui dans son article du 31 juillet.

∴

Avant de pénétrer plus avant dans cette discussion, nous devons relever une inexactitude que notre confrère commet avec une persistance injustifiable.

Il n'y avait rien dans notre article du 9 ult. qui pût faire soupçonner que nous parlions au nom des autorités religieuses. Malgré cela, le *Canada*, se livrant aux caprices de son imagination, nous a tout d'abord fait une sommation solennelle de décliner les titres qui nous autorisaient à parler *au nom* de l'épiscopat *français* du pays.

Nous avons répondu bien catégoriquement que nous parlions en notre nom seul, nous croyant suffisamment autorisé à le faire par le seul fait de notre existence comme journal catholique.

Le *Canada* ne tient aucun compte de notre déclaration, et s'en va répétant au cours de ses derniers articles, que nous nous *substituons au pouvoir ecclésiastique*, que nous ne devons plus lui faire la leçon *au nom du clergé*, etc.

Nous répétons pour deuxième et dernière fois que nous ne voulons d'aucune façon nous substituer au pouvoir ecclésiastique, que nous sommes seuls responsables de nos articles, et que nous n'avons point la mission de parler au nom du clergé.

Mais l'enfant qui voit outrager sa mère a le droit naturel de la défendre. Or, l'Eglise est la mère de tous les fidèles. L'Eglise et le clergé, c'est tout un pour nous. Voilà pourquoi nous avons relevé spontanément les indignités dont le *Canada* s'est rendu coupable ; voilà pourquoi nous continuerons cette œuvre.

Si le *Canada* persiste encore à faussement représenter notre attitude en cette matière, il ne nous restera plus que la ressource de lui appliquer les flétrissures réservées aux menteurs.

Il serait inutile de chercher à rétablir, aux yeux du *Canada*, notre position vis-à-vis les autorités ecclésiastiques de notre diocèse. Le confrère a trop d'intérêt à exploiter la lettre de notre archevêque comme moyen d'affaiblir notre rôle aux yeux du public ! Il ne comprendrait rien de ce que nous pourrions lui dire ; et comprendrait-il, qu'il cacherait encore à ses lecteurs, comme il l'a toujours fait, ce qui pourrait être à notre avantage.

Nous avons eu la consolation de voir que d'autres apprécient mieux notre position ; cela nous suffit.

∴

Les griefs du *Canada* à notre endroit se résument à cette phrase : *Nous sommes calomniés et notre pensée est travestie.*

Eh bien, voyons !

Le 31 juillet, le *Canada* commence un article par ce gros titre : *Une attitude malheureuse.*

De suite, l'attention du lecteur est éveillée, et il se demande : de qui est-il ici question ?

Il suffit de lire les vingt premières lignes de l'article pour être fixé.—Il s'agit de Mgr Taché et des évêques canadiens-français. De fait, toute la page est consacrée à l'appréciation du rôle de l'épiscopat français dans la question des écoles, et la première remarque est celle-ci ; nous citons textuellement :

"Comme nous avons, maintes fois, eu l'occasion de le dire, *les écoles catholiques du Manitoba ont été sacrifiées dans les élections générales de* 1891. M. Tarte vient de démontrer jusqu'à l'évidence que cette opinion n'est pas erronée."

Quelle est la pensée qui se trouve au fond de cette phrase ? C'est que les *écoles ont été sacrifiées* par ceux dont on va faire le procès dans l'article, par Mgr Taché et l'épiscopat français.

Ce mot de *sacrifiées* qui évoque généralement de nobles sentiments, implique ici, de la façon dont il est employé, la faiblesse et la honte.

Voilà comment débute le *Canada*. Et l'on se méprend d'autant moins sur la signification de cette phrase, qu'antérieurement, comme le dit ce journal, il s'était déjà exprimé à ce sujet en disant formellement, avec M. Tarte, que Mgr Taché s'était rendu à "l'argument suprême que Sir John A. Macdonald serait battu si l'acte des écoles était désavoué," et qu'ainsi le vénérable prélat avait sacrifié nos écoles par intérêt de parti.

Dans une lettre en date du 27 juin dernier, Mgr Taché interprétait comme nous les accusations de M. Tarte — que le *Canada* a repris en sous-ordre—et l'archevêque de Saint-Boniface protestait ainsi :

"Il y aura bientôt cinquante ans, j'ai eu assez d'énergie, de volonté pour tout quitter en faveur des habitants du Nord-Ouest, et aujourd'hui j'aurais la pusillanimité, pour des considérations d'un ordre inférieur, de risquer le salut des âmes des enfants de cette population ! Non, Monsieur, ma volonté n'est pas affaiblie à ce point. Cette volonté est encore assez énergique pour me permettre de vous dire : *il y a une calomnie* véritable dans la manière dont vous avez parlé de moi."

C'est après cette énergique et digne protestation que le *Canada* répète des accusations qui sont de *véritables calomnies.*

N'y aurait-il que la seule phrase que nous venons de disséquer, que notre article du 9 ult serait amplement justifié ? Hélas ! Nous avons bien d'autres choses.

Le *Canada* a des prétentions à l'érudition.

Pour donner du ton à sa thèse, il voyage dans le domaine de l'histoire, appelle à son secours les tribulations des peuples étrangers, et en passant, il tire sa morale. Ainsi, voyez :

"Quand les chefs ecclésiastiques se confient à des rois égoïstes, à une noblesse corrompue, ou *aux politiciens ambitieux, la foi est menacée.*"

Pensez-vous que le lecteur, déjà prévenu qu'on est en train de faire le procès du clergé canadien-français sur une question d'actualité comme celle des écoles, pensez-vous que ce lecteur ne fera pas de suite, à première vue, l'application de cette phrase aux chefs ecclésiastiques de son pays ?

Admettons toutefois que sa pensée puisse hésiter. Elle n'hésitera plus quand ses yeux tomberont sur ce passage :

"Nous constatons au Canada une tendance trop prononcée, de la part de notre clergé, à mettre une foi implicite dans les promesses de politiciens souples et habiles, relativement à des questions sacrées pour nos compatriotes. Trop facilement *dupés par des politiciens peu scrupuleux, nos évêques, en laissant sacrifier nos droits, perdent* le respect que la population doit avoir pour les chefs de la religion. *L'effet est désastreux.*"

Rapprochons ces deux citations, et l'on y trouvera l'acte d'accusations le plus positif et le plus direct que l'on puisse imaginer contre l'épiscopat français du pays. Pour plus de clarté, nous en donnons la formule :

"Notre clergé *se confie* trop aux *politiciens ambitieux, souples et habiles.* Nos évêques se font duper par ces politiciens peu scrupuleux, ils laissent sacrifier nos droits, perdent ainsi le respect de la population. L'effet est désastreux pour la foi."

Voilà le triste rôle attribué par le *Canada* à notre clergé. Quel contraste, s'écrie notre publiciste, avec le clergé irlandais et le clergé américain !

"Ces clergés jouissent du respect des peuples parceque jamais ils ne se rangent du côté du gouvernement et de la bureaucratie contre les intérêts du peuple confiés à leurs soins. Ils évitent les intrigues et les complots de parti......Pour eux les droits et les libertés du peuple sont audessus des considérations de parti......"

Parlant du clergé irlandais d'Ontario, le *Canada* dit :

"Ils demandaient justice pour les leurs. Ils s'appuyaient sur l'élément catholique et faisaient appel à la raison du peuple, Leur conduite ouverte, patriotique, brave, leur a attiré la sympathie et le respect de la grande majorité de la population."

Il termine en faisant du persiflage :

"Cette résistance .....a amenée des résultats bien plus satisfaisants que la diplomatie de Mgr. Taché."

"La confiance, la sympathie, et l'appui du peuple sont des armes de résistance bien plus puissantes que les intrigues et les promesses "privées mais solennelles."

Nous n'entreprenons pas ici de discuter les événements historiques auquels le *Canada* fait allusion. Nous pourrions, par exemple, faire remarquer que sur une question fort importante le clergé irlandais à dû faire la leçon au peuple, et le rappeler aux devoirs de la justice : Il condamna le fameux "Plan de Campagne" connu sous le nom *Boycotting.*

Un travail de ce genre nous conduirait trop loin. Il nous faut prendre les assertions de la feuille d'Ottawa, telles qu'elles, et en dégager sa pensée.

Après avoir lu les extraits que nous avons cités, nul ne peut se méprendre sur cette pensée.

En mettant en relief l'action du clergé irlandais, tel qu'il l'entend, le *Canada* veut manifestement faire ressortir l'inaction, l'impuissance, la noblesse, les intrigues, les complots et la partisannerie du clergé canadien-français ; et autant le clergé irlandais mérite de gloire pour son action, autant l'épiscopat français mérite la réprobation pour son incurie et sa courtisannerie.

Il nous semble que l'on n'a pas souvent parlé plus mal du clergé au Canada. Nous ne craignons pas de renvoyer nos lecteurs à notre article du 9 ult. Après l'avoir parcouru de nouveau, et l'avoir rapproché des citations que nous venons faire, ils jugeront sans hésiter que nous n'avons ni "calomnié le *Canada*," ni "travesti sa pensée."

Et les neuf chapitres qu'il vient d'achever pour s'expliquer, ont-ils amélioré sa position ?

Non ! C'est la même thèse qu'il soutient, avec plus de développement.

Dans sa conclusion, il répète les mêmes accusations en ces termes :

"Combien plus admirable ..... aurait été la conduite du clergé canadien si, dans cette grande et solennelle circonstance, il se fût élevé audessus des intérêts mesquins des partis politiques, pour ne chercher que le triomphe de la justice, du droit et de la religion."

N'est-il pas agaçant de toujours entendre ce monsieur parler, à des hommes comme ceux dont se compose l'épiscopat canadien, de justice, de droit, de religion et d'intérêts supérieurs aux mesquins calculs des partis politiques ?

L'envie vient naturellement de rechercher à quel mobile il peut bien obéir lui-même. La trouvaille n'est pas difficile à faire. Il nous dit en toutes lettres que, s'il entreprend de nous répondre, c'est surtout à cause *du tort* qui pourrait résulter *pour son parti* de son silence. En voilà donc un qui méprise, à sa façon, les *mesquins intérêts des partis ! ! !*

Mais écoutez ! Ce ne sont plus des accusations que vous allez entendre ; ce sont des menaces :

"Pensez-vous pouvoir empêcher le peuple de réfléchir, d'étudier les situations ? Pensez-vous que les libéraux français n'ont pas senti le soufflet sanglant que leur infligeait leur clergé ?"

"Ah ! détrompez-vous, Monsieur du *Manitoba !* Parcourez les rangs du parti libéral, informez-vous auprès de la grande majorité de nos compatriotes, et vous entendrez des murmures qui vous feront trembler de crainte, vous entendrez des plaintes amères qui vous feront peur."

C'est à nous que le *Canada* a l'air de faire ses confidences. En réalité, c'est d'autres qu'il vise par dessus nos épaules. Il n'est pas difficile de deviner qui ?

Certes, nous ne nous faisons pas d'illusion, monsieur du *Canada*. Si nous avions pu en avoir, votre attitude les aurait fait tomber. Vous ne pouviez pas terminer votre soi-disant étude par des conclusions plus propres à justifier la dénonciation que nous avons faite de vos tendances.

Nous avions pensé finir aujourd'hui ce débat. Mais il est probable que nous y reviendrons, ne serait-ce que pour faire ressortir la perfidie dont le confrère cherche à nous rendre la victime dans son dernier article.

## L'INFLUENCE DES IDEES CHRETIENNES

Nous nous empressons de recueillir le témoignage qu'un grand journal de Montréal vient de rendre à la population catholique de cette citée.

L'attitude de la *Gazette*, de Montréal, à notre égard, est généralement correcte. Mais sa qualité d'organe de la population anglaise et protestante l'empêche d'être soupçonnée de partialité quand elle nous rend des témoignages comme celui qu'on va lire :

"Si l'on veut bien prendre en considération le chiffre de sa population et son importance industrielle, il faut reconnaître que la cité de Montréal a été exceptionnellement exempte des agitations ouvrières. De temps à autre, il y a eu, il est vrai, quelques grèves dans quelques unes des exploitations industrielles, mais nous avons eu le singulier privilège de n'avoir pas à regretter ces conflits violents et opiniâtres qui surgissent quelquefois entre les patrons et les employés, et qui mettent les classes en guerre les unes contre les autres. Dans notre opinion, l'on peut attribuer, sans crainte d'être contredit, ces résultats à l'influence de l'Eglise Catholique Romaine et aux relations intimes qui existent entre les associations ouvrières et le clergé paroissial."

Nous devons être bien reconnaissants à la *Gazette* de ce beau témoignage, mais nous l'invitons à réfléchir sur le fait qu'il constate.

Si les classes ouvrières catholiques savent ainsi respecter l'ordre, la paix et la justice, c'est qu'ils ont été élevés dans ces sentiments. Et cette éducation ils l'ont puisée à trois foyers différents, mais reliés entre eux par des liens si intimes que la société catholique se sent privée d'air quand on lui interdit de quelque façon l'accès de l'un ou de l'autre : nous voulons parler de la famille, de l'Eglise et de l'école.

Sans les exemples et les conseils de la famille, l'église et l'école sont souvent impuissantes dans leur œuvre ; mais, en retour, sans les enseignements de l'église et de l'école l'influence de la famille elle-même est insuffisante à prémunir l'homme contre les dangers de la vie. Et l'école sans la famille et l'église devient plutôt un foyer de perdition que de salut pour l'homme et la société.

Quand donc, les catholiques réclament l'instruction religieuse dans l'école, ils font une œuvre éminemment sociale que l'on devrait favoriser plutôt que prohiber. Et quand l'on prétend qu'en faisant une part des deniers publics aux écoles catholiques, c'est accorder au culte catholique des subventions d'Etat, l'on dit une fausseté manifeste.

L'Etat, dans ce cas, paie simplement pour les services que l'école, et l'enseignement religieux qu'on y donne, rendent à l'Etat lui-même, à la société généralement.

Nul ne peut soutenir que le maintien de l'ordre public, la paix et la justice, les bons rapports des ouvriers entre eux et avec leurs patrons, le privilège pour une grande ville comme Montréal de n'être point exposée aux crises et aux désastres qui accompagnent les agitations ouvrières, ne soient un bien public, un bien dont toute la nation, sans distinction de croyances, profite directement. Au lieu de ruines, elle récolte la prospérité, qui procure à la société comme à l'individu des jouissances honnêtes et légitimes.

Or, nous le répétons, si l'ouvrier catholique devient ainsi un facteur puissant de la prospérité publique, c'est qu'il a trouvé dans l'école, aux jours de sa jeunesse, un auxiliaire de l'église et de la famille ; c'est que ces trois foyers ont su, non se neutraliser, mais concourir dans l'œuvre que tout système d'éducation doit avoir pour but : donner une instruction convenable dans l'ordre des connaissances humaines, mais former avant tout, des caractères, des hommes, des chrétiens sincères et pratiquants.

—"De Québec à Victoria," le dernier ouvrage de l'hon. juge Routhier, est en vente chez M. M. A. Kéroack, volume de 392-in-8. Très bien imprimé. Prix $1.00. 4i

## Nouvelles Politiques

Le gouvernement actuel de la province de Québec fait des économies.

Sous le gouvernement précedent, des subsides considérables avaient été accordés à de nombreuses compagnies de chemin de fer, la plupart nées sous le souffle de la spéculation, et incapables de construire elles-mêmes les voies pour lesquelles elles avaient obtenu leurs chartes.

Tout le délai nécessaire fut donné à ces compagnies pour leur permettre de commencer l'exécution de leurs travaux.

Cependant, plusieurs de ces compagnies ne firent aucun effort pour mériter les subsides.

A la dernière session, on leur accorda un nouveau délai et il fut décidé que les subsides seraient retranchées à toutes les compagnies qui, au 1er septembre 1893, n'auraient pas fait rapport de leurs opérations.

Or, à cette date, toute compagnie qui ne s'était pas conformée à la loi, s'est vue priver, par un ordre en conseil, des subsides qui lui avaient été promis.

La province de Québec se trouve ainsi soulagée d'obligations s'élevant à près de trois millions.

## L'EXPOSITION DES ECOLES CATHOLIQUES A CHICAGO

L'hon. M. de LaBruère, président du conseil législatif à Québec, de retour de Chicago, écrit ce qui suit au sujet de l'exposition scolaire de Québec :

"L'exposition scolaire de la province de Québec......ne consiste pas seulement, comme plusieurs de ses voisins, en un grand nombre de photographies des maisons d'écoles et collèges de la province ; au contraire, elle est réellement ce que doit être une exposition scolaire ; l'observateur qui la visite peut examiner les devoirs des élèves, les corrections des professeurs, les travaux de tous genres, se rendre compte des méthodes employées par les différentes institutions, comparer, et partant, connaître le véritable état de l'instruction publique."

"C'est en cela qu'elle l'emporte en intérêt sur plusieurs autres, et, après l'exposition de la France, c'est une des plus complètes et des plus intéressantes que l'on puisse examiner à Chicago."

"Aussi les visiteurs que la question d'éducation intéresse spécialement s'empressent-ils de se rendre à notre exposition, et de manifester leur satisfaction en termes non équivoques.............. ..............."

"Notre exposition scolaire fait honneur aux maisons de haute éducation qui ont répondu à l'appel qui leur a été fait, et à nos écoles primaires, surtout celles qui sont sous le contrôle des congrégations religieuses"........ ......... ........

## NOS COUVENTS

L'antrefilet suivant fait en ce moment le tour de la presse :

"Le *Methodist*, de Boston, dit que 'la moitié des filles protestantes qui sont placées dans les couvents catholiques sont envoyées là comme un protêt contre les notions relâchées et les pratiques pernicieuses des filles de la société américaine.' Que ce soit intentionnellement ou non, le *Methodist* a payé là un beau tribut d'éloge à l'influence morale des couvents catholiques sur leurs élèves."

## Nouvelles Religieuses

M. l'abbé Arthur Béliveau, fils de Madame Veuve J. B. Béliveau, de cette ville, sera ordonné prêtre au Grand Séminaire de Montréal, le 24 courant.

Le service anniversaire de l'hon. sénateur Girard a été chanté lundi à la cathédrale.

## NOS BANQUES

Les gains nets des banques canadiennes, sur leur capital payé, ont été comme suit l'année dernière.

Ce petit tableau est des plus intéressants pour nos hommes d'affaires. On remarquera que la Banque d'Hochelaga, qui a une succursale à Winnipeg, y occupe le premier rang :

| | |
|---|---|
| Banque d'Hochelaga | 9.24 |
| Trader's Bank of Canada | 8.50 |
| Banque Impériale du Canada | 8.14 |
| Banque de Toronto | 7.70 |
| Banque Canadienne du Cammerce | 7.66 |
| Banque du Dominion | 7.44 |
| Banque de Montréal | 7.33 |
| Banque d'Ontario | 7.17 |
| Banque des Marchands du Canada | 6.99 |
| Banque Union du Canada | 6.75 |
| Banque des Cantons de l'Est | 6.38 |
| Standard Bank of Canada | 6.19 |
| Banque de Québec | 6.19 |
| Banque d'Hamilton | 4 90 |




## Ville de Saint-Boniface.

### AVIS.

La place de Chef de Police de cette Ville étant devenue vacante, le Conseil recevra d'ici au 22 Septembre courant, les demandes de toutes personnes qualifiées qui désireraient remplir cette fonction.

Pour les détails, s'adresser au soussigné.
Saint-Boniface, 8 Septembre 1893.

THÉO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.
2i-13-9

### LES ECOLES CATHOLIQUES DE QUEBEC A CHICAGO

Le *Church Progress*, de Saint-Louis, publiait à la date du 12 du mois dernier, un long article sur l'exposition scolaire de la Province de Québec à Chicago. Nous prenons dans la *Vérité* de Québec, l'analyse et les reproductions qu'elle fait de cet article.

C'est une répétition, si l'on veut, des éloges et des appréciations raisonnées que nous avons déjà publiés à ce sujet. De plus, l'article est long, et nous pressons cependant les esprits sérieux de le parcourir.

Les questions d'éducation et de méthodes sont trop fortement agitées dans notre pays à l'heure actuelle pour y rester indifférents.

L'opinion publique n'a pas toujours à sa portée les moyens d'apprécier justement des questions complexes comme l'est la question de l'éducation de la jeunesse ; elle peut facilement s'égarer. Mais l'homme de bonne foi, qui désire le progrès avec sincérité, par les voies de la justice, s'il manque de renseignements, saura trouver dans les éloquents témoignages que reçoivent en ce moment notre système d'école, nos maisons d'éducation, nos communautés religieuses, et nos maîtres, des raisons péremptoires d'adhérer plus fortement que jamais à ce système et à ces institutions qui ont fait notre force dans le passé, et grâce auxquels notre pays recueille cette année même, à l'exposition colombiemme, une gloire indiscutable, et l'une des plus nobles que l'on puisse imaginer, puisqu'elle est d'ordre intellectuel :

" L'auteur de l'article commence par faire l'éloge de l'esprit de justice et d'équité qui est le trait caractéristique des lois scolaires des provinces de Québec et d'Ontario. Il cite même le texte de la loi de notre province qui assure à la minorité protestante ses écoles séparées. Cette loi, dit notre confrère américain, constitue la législation scolaire la plus large qui ait jamais été admise dans aucun code. Et c'est là la loi de la province catholique de Québec, une province de l'Angleterre !" Puis, il en conclut, assez naturellement, que parler d'annexer la province de Québec où il existe tant de liberté scolaire, aux Etats-Unis, où il en existe si peu, c'est une absurdité sans nom.

Le *Church Progress* continue ainsi :

" La province de Québec est catholique. La province d'Ontario est protestante. Ces provinces ont leurs expositions dans le palais des arts libéraux l'une contre l'autre. Je voudrais qu'il me fût possible de conduire chaque homme, chaque femme et chaque enfant de cette magnifique république à travers ces deux expositions, afin que tous fussent en état de saisir la supériorité de Québec dans toute sa force et dans tous ses détails, supériorité que proclament sans bruit, mais avec éloquence, chaque lettre, chaque chiffre, chaque coup d'aiguille dans ce superbe étalage. Enlevez de l'exposition d'Ontario les travaux qui viennent des catholiques, et la pauvreté de ce qui reste ne parle guère en faveur de ses facilités scolaires. Quelques chiffres me donneront raison. Il y a, dans la province d'Ontario, 5,876 écoles publiques protestantes. Ces chiffres ne comprennent pas les jardins de l'enfance, les académies, les lycées, les écoles spéciales. En un mot, il s'agit des écoles du peuple. Dans la même province, il y a 289 écoles catholiques séparées. Eh bien ! dans le catalogue de l'exposition scolaire d'Ontario, je trouve vingt pages et demie consacrées à l'explication détaillée des travaux exposés par ces 5,876 écoles publiques protestantes. Dans ce même catalogue, l'énumération complète des travaux des 289 écoles catholiques séparées exige huit pages et un quart. C'est-à-dire que les écoles protestantes sont vingt fois plus nombreuses que les écoles catholiques, et cependant, elles n'ont besoin que de deux fois et demie plus d'espace dans le catalogue officiel pour faire connaître par le détail les travaux qu'elles exposent. Maintenant, que n'importe quel tribunal sans préjugés décide laquelle de ces deux classes d'écoles accomplit réellement l'œuvre de l'éducation du peuple. Allons plus loin. Les 5,876 écoles publiques protestantes ont envoyé à l'exposition 375 échantillons de travaux scolaires, et les 289 écoles catholiques séparées, 234 échantillons ! Cela n'a pas besoin de commentaire. Ces chiffres seraient éloquents même pour un Cafre ou un naturel de l'Australie. L'Institut de LaSalle, de Toronto, *distance* tout simplement tous les autres concurrents d'Ontario. Les travaux envoyés à Chicago par cet Institut sont supérieurs à tous les autres travaux scolaires de l'exposition d'Ontario. Toutes les écoles publiques de la ville de Hamilton n'exposent pas autant de travaux que cette seule institution."

Après avoir ainsi rendu justice aux écoles catholiques d'Ontario et constaté leur supériorité incontestable sur les écoles protestantes de la même province, l'écrivain du *Church Progress* s'occupe ensuite de la province de Québec. Il dit :

" La population de la ville de Montréal renferme environ trois catholiques contre un protestant. Les protestants constituent la classe de beaucoup la plus riche. Leurs taxes scolaires forment un montant total égal au montant total des taxes scolaires versées par la population catholique Cela leur donne un grand avantage. Les catholiques ont à pourvoir à trois fois plus d'enfants que les protestants, et pour le faire, ils n'ont que la même somme d'argent. Maintenant, faisons des comparaisons appuyées sur les statistiques que nous fournit l'exposition colombienne. Sous le contrôle des commissaires catholiques de Montréal, il y a 35 écoles. Ces écoles sont maintenues par les taxes scolaires versées par la population catholique. A part cela, il y a dans la ville de Montréal des institutions catholiques indépendantes comme suit : 1 université, 3 séminaires, 1 école normale, 3 collèges, 7 académies, 2 écoles modèles, 1 école d'arts et manufactures, 1 école de réforme, 1 orphelinat industriel, 9 écoles de grammaire, 5 écoles-asiles, 1 institutions pour les sourds-muets, 2 jardins de l'enfance, ce qui fait un total de 37 établissements d'éducation soutenus par les catholiques, à part ceux qui sont maintenus par la taxe scolaire. (Nous croyons que notre confrère en a omis quelques-uns, comme l'institut des sourdes-muettes et l'institut des aveugles). Voici donc une ville ayant une population de 216,650 âmes De ce nombre, 162,984 sont catholiques et 53,666 sont protestants. Les catholiques ont 72 établissements d'éducation, depuis le jardin de l'enfance jusqu'à l'université. Les protestants n'en ont que 20. Ainsi les catholiques, avec trois fois plus de population et la même somme d'argent que les protestants, soutiennent quatre fois plus d'écoles.

" L'exposition des établissements scolaires protestants de la province de Québec est tellement maigre qu'elle ne vaut pas la peine que l'on s'en occupe. La province de Québec avait reçu 1,700 pieds carrés d'espace. Les écoles protestantes ne couvrent pas 125 pieds carrés. Cependant, si la proportion était ce qu'elle devrait être, elles auraient dû occuper 575 pieds carrés. Mais ses écoles catholiques y sont. Des volumes et des volumes de travaux magnifiques sont entassés sur les tables. Les murs sont tapissés d'habiles produits de la plume, du crayon, du pinceau, et de l'aiguille. Les merveilles de la flore canadienne, réunies par des enfants catholiques dans de vastes herbiers, sont là pour proclamer les beautés de la terre qui les a produites. Les rivières et les îles, les cités et les villes du Canada catholique, moulées par des mains catholiques, sont là pour parler aux nations des paysages et des ressources de cette région. Ah ! c'est un nouveau triomphe pour l'éducation catholique. Je voudrais entrer dans les détails de cette exposition scolaire de Québec. Elle en est digne. Mais les choses excellentes y sont si nombreuses que je dois me contenter de mentionner les choses remarquables."

L'écrivain du *Church Progress* constate ensuite que les travaux scolaires de l'exposition de la province de Québec sont fournis par des écoles dirigées par environ dix-huit communautés religieuses et par quelques écoles laïques. "Je n'ai pas besoin de dire, ajoute-t-il, que les travaux des écoles congréganistes sont supérieurs à ceux qui viennent des écoles dirigées par des laïques. Ce ne saurait être autrement. Pour moi, c'est un axiome psychologique, que l'âme qui n'est pas entravée par des affections naturelles est plus apte à élever les âmes qui lui sont confiées. Or l'instituteur laïque est lié en quelque sorte à la terre par les soucis de la vie, par l'amour qu'il a pour sa femme et ses enfants. Tandis que le religieux est aussi libre que l'oiseau. Il n'a qu'une occupation : l'éducation. Il n'enseigne pas aujourd'hui pour se marier demain, et pour se lancer dans les affaires ensuite. Il enseigne pour l'amour du Christ ; le laïque, pour gagner de l'argent. S'il y a des exceptions à cette règle, elles ne servent qu'à établir la loi générale."

Notre confrère s'appuie encore ici sur des chiffres officiels. "Je trouve, dit-il, par le rapport des commissaires des écoles catholiques de Montréal, que, dans l'institution sous la direction de professeurs laïques, les directeurs reçoivent de $800 à $1,500 par année ; les professeurs de $400 à $1,000. Par le même rapport, je constate que dans les écoles dirigées par les Frères des Ecoles chrétiennes, les directeurs reçoivent $550 par année, et les frères professeurs, $250. Et cependant ce sont ces mêmes frères, avec un misérable salaire de $250 par année, qui ont envoyé à Chicago les travaux qui font de l'exposition de Québec un vrai triomphe. Tandis que les instituteurs laïques, qui reçoivent de $400 à $1,000 par année, ont envoyé des travaux qu'on aurait mieux fait de ne pas expédier ici, pour la plus grande partie. Ce serait fort à désirer que tous les commissaires des écoles catholiques de Montréal pussent venir, en corps, à l'exposition colombienne, afin de constater quel rendement ils reçoivent d'une dépense de $400 à $1,000 par année, mis en comparaison avec les travaux exécutés dans une classe dirigée par un frère ne recevant qu'un salaire de $250 par année. Je suis certain que l'on renverrait les 99 centièmes des travaux expédiés ici par les écoles catholiques laïques. On m'a dit que certaines de ces écoles laïques de Montréal sont considérées comme la perfection même. J'ai vu quelques-uns des travaux qu'elles ont envoyés ici. Ainsi, me suis-je dit, même au Canada les édifices somptueux et les jolis parterres servent à cacher le néant de l'intérieur."

L'écrivain parle ensuite de la calligraphie des élèves des Frères. L'écriture, dit-il, est portée à la hauteur d'un des beaux arts dans leur Académie commerciale de Québec et le pensionnat du Mont Saint-Louis, à Montréal. " Dans aucune autre exposition scolaire, à Chicago, elle n'est égalée," affirme-t-il. Le dessin des élèves des Frères excite également son admiration. Il mentionne aussi les travaux des élèves des Sœurs de la Congrégation. ' J'ai vu, dit il, un volume de peintures venant d'un de leurs établishments Il y a des centaines de tableaux dans la galerie des beaux arts qui ne valent pas la plupart des jolies choses que l'on trouve dans ce volume."

Voici maintenant une phrase qui va causer une douce émotion à M. Fréchette.

" Le collège de Saint-Viateur, Joliette, fait une exposition très digne de mention et très complète (*a very creditable and comprehensive display*) du cours entier des études qui s'y font, au moyen de plusieurs volumes de travaux de classe. Les travaux classiques sont très bons, ainsi que les études sur la philosophie et la zoologie."

Ainsi, le seul collège classique de notre province que l'écrivain mentionne, d'une manière spéciale, c'est précisément ce collège de Joliette que M. Fréchette a travaillé, pendant des semaines et des mois, à couvrir de ridicule !

Le correspondant du *Church Progress* parle des travaux de l'Institut des aveugles, sous la direction des Sœurs Grises de Montréal, travaux qu'il trouve " très intéressants." Il mentionne ensuite les Sœurs de Sainte-Croix, et les Sœurs de Sainte-Anne. " Et je pourrais, dit il, continuer ainsi à louer tous les travaux des écoles dirigées par les communautés religieuses."

Puis il termine son compte-rendu comme il l'avait commencé : "Après tout ce que je viens de dire, quel homme sensé croira que des gens traités avec tant de justice renonceront à leurs libertés scolaires pour se soumettre à un gouvernement qui leur fera soutenir des écoles non confessionnelles auxquelles ils préfèrent ne pas envoyer leurs enfants. Pourquoi ne pas régler la question scolaire en ce pays comme on l'a réglée au Canada ? Pourquoi l'argent que les catholiques des Etats-Unis donnent maintenant pour le maintien d'écoles publiques ne serait-il pas remis à des commissaires d'écoles catholiques pour le soutien des écoles catholiques ? C'est ainsi que l'on fait au Canada, dans la province catholique de Québec et dans la province protestante d'Ontario." C'est la solution la plus simple du prétendu problème scolaire."

Ainsi, pendant que nos soi-disant réformateurs scolaires du Canada dénigrent tout ce que nous avons ici en fait d'éducation et exaltent le système des Etats-Unis, les catholiques éclairés de là-bas admirent nos écoles congréganistes et soupirent après la liberté dont nous jouissons !

### LA DEPRECIATION DES PROPRIETES AUX ETATS-UNIS

Le *Boston Herald*, dans un de ses derniers numéros, publie un article sur les fermes abandonnées de la Nouvelle-Angleterre, dû à la plume de Frank P. Bennet, qui a fait une étude soignée de la question.

" Le prix des fermes, écrit M. Bennet, diminue toujours. Non-seulement elles ne se vendent pas le prix de leur valeur réelle, mais dans plusieurs cas, elles ont été vendues à peine la valeur des constructions érigées dessus. Il y a à peu près un mois, j'ai acheté une ferme de 70 acres en excellent état de culture dans la ville de Freedom, Maine, pour la somme de $800. Toutes les fermes dans les environs de celle que j'ai achetées sont en vente à des prix ridicules."

M. Bennet a constaté que les trois quarts des habitants des fermes abandonnées de la Nouvelle-Angleterre habitent maintenant les villes manufacturières.

### LA CRISE AUX ETATS-UNIS

M. G. Durnerin, autrefois de Saint-Pierre, Man., et maintenant de Chicago, était ici la semaine dernière. Parlant de la condition des affaires à Chicago et aux Etats-Unis généralement M. Durnerin en a fait une peinture très sombre. Beaucoup de fortunes écroulées, une baisse excessive des valeurs en actions, une gène générale, un avenir peu rassurant. Des actions cotées il y a deux mois à 250, sont tombées au pair ou à peu près. Beaucoup d'autres sont tombées au-dessous du pair. Il y en a qui n'ont plus cours.

Ce témoignage de M. Durnerin nous confirme ce que la presse nous communique. Ainsi, la *Patrie* du 31 ult. publiait la dépêche suivante :

" Une grande excitation régnait à Chicago.

Les ouvriers sans travail paradaient dans les rues depuis plusieurs jours, et hier, le maire Harrisson a ordonné à la police de disperser toute procession ou tout rassemblement d'ouvriers.

Dans la matinée, environ 2,000 faméliques, qui étaient pour la plupart des Polonais, des Bohémiens et des Italiens, se sont réunis près du monument de Colomb pour écouter les discours incendiaires que leur faisaient certains orateurs.

Hier après-midi, 5,000 ouvriers se sont réunis de nouveau pour entendre Henry George, Tommy Morgan et autres.

La police a tenté de disperser la première assemblée, et pendant une demi-heure, on dut se battre à coups de pierres et de bâtons.

Mille hommes de police ont été mis sur pieds pour résister aux émeutiers

Dans l'émeute d'hier, un grand nombre de personnes ont été blessées.

On s'attend à de nouveaux désordres."

De son côté, M. Joncas écrit de Chicago, à son journal l'*Evénement :*

" Le nombre d'ouvriers sans ouvrage est très considérable dans toutes les grandes villes américaines, et l'on craint des troubles sérieux si la situation ne s'améliore promptement. A Chicago 75 000 hommes au moins sont sans emploi. New-York en compte plus encore, et partout les affaires semblent paralysées. Les chantiers et les moulins du Michigan se ferment, les fabricants dans presque toutes les lignes limitent leur production, et les Canadiens venus ici pour gagner de l'argent retournent au pays en grand nombre. Vous ne pouvez trop conseiller à nos gens dans l'*Evénement*, de rester au Canada, car dans le moment surtout, ils ne rencontreront ici que déceptions et mécomptes."

### CONGRES NATIONAL

Dimanche, après les vêpres, quelques membres de l'exécutif du congrès national sont allés à Saint-Vital où il a été procédé à la formation d'une branche locale du congrès. L'hon. J. E. P. Prendergast, et MM. Jos. Lecomte, T. Bertrand et Roger Goulet, jr., ont porté la parole.

Les officiers suivants ont été nommés :—Président, M. André Neault ; vice-président, M. Edouard Perrault ; secrétaire, M. Pierre Dumas ; conseillers, MM. Jos. Riel, Abraham St. Mars, Martial Payette, Abraham Guay, Aimé Neault et Henri Martel.

L'intention est, dit-on, d'établir des branches du congrès dans les autres paroisses.

### PERSONNEL

M. A. E. Versailles, étudiant en médecine, est parti lundi pour Montréal. Il sera de retour dans quelques semaines.

MM. Roger Marion, William Lagimodière, Fidèle Mondor et C. A. Gareau sont partis vendredi pour l'exposition de Chicago.

Deux élèves de l'école industrielle de Qu'Appelle sont arrivées ici jeudi soir, en route pour Chicago. La Révde Sœur Lasisseraye conduira ces enfants à l'exposition.

M. Joseph Dubuc, E. E. D., est revenu de sa promenade à Chicago et Duluth.

M. et Mme J. E. Desgagnés, M. et Mme Zoël Desgagnés et Melle Desgagnés, des Eboulements, Qué., sont passés à Winnipeg cette semaine, en route pour Victoria. M. J. E. Desgagnés s'en va aider son fils, M. Zoël Desgagnés, à son établissement dans les environs de la capitale de la Colombie Anglaise.

MM. Jean et Flavien Couture, de cette ville, sont partis pour l'exposition de Chicago lundi.

M. H. Béliveau, employé des douanes à Montréal, est en visite chez son gendre, M. Edmond J. Prince, de Lorette.

## Chronique Locale.

—Les cours de l'école de médecine s'ouvriront le ou vers le 5 octobre.

—C'est vendredi que l'on peut commencer à tuer légalement les poules prairie.

—M John Ryan a acheté la manufacture de laine. Les opérations reprendront dans quelques jours.

—Depuis longtemps les cultivateurs n'ont pas été aussi souriants ; car la perspective d'une récolte abondante est assurée.

—A Vendre :—M. H. F. Despars offre en vente sa magnifique propriété de la rue Notre-Dame à des conditions de paiement très faciles.

—Les travaux de nos briqueteries tirent à leur fin. MM. Lamontagne et McCutchon ont fait environ 2,500,000 de briques chacun, et MM. Rourke & Cass audelà d'un milion.

—Avantages extraordinaires d'acheter des marchandises sèches, hardes-faites, chaussures et fourrures à bon marché.

Voulant liquider mon stock sous le plus court délai, les marchandises seront offertes à réduction de vingt à quarante pour cent. Profitez de cet avantage le plus tôt possible pour faire vos achats d'automne et d'hiver, car le stock peut être vendu en bloc d'un jour à l'autre.

F. E. Verge, Saint-Boniface.

—La " Fanfare Indépendante de St. Boniface " donnera mardi prochain, le 19 courant, au terrain de l'Exposition de St. Boniface, un grand pique-nique. Les recettes seront pour l'achat d'uniformes. Le soir il y aura dans la bâtisse principale, qui sera décorée pour la circonstance, un grand concert promenade, où la fanfare jouera les meilleurs morceaux de son répertoire. Le public est cordialement invité. L'entrée sera gratis.

—J'ai des fruits.
Tu as des fruits.
Il a des fruits.
Nous avons des fruits.
Vous avez des fruits.
Ils ont des fruits.
Oui, chez Lemieux, ils en ont des fruits !
J'ai eu des poires.
Tu as eu des pêches.
Il a eu des prunes.
Nous avons eu des melons.
Vous avez eu des raisins.
Ils ont eu des oranges
à grand marché chez C. A. Lemieux, ancienne maison C. D. Anderson & Cie, 245 rue Principale, Winnipeg. C'est la place pour les fruits de table et les fruits de conserve.



## Chronique de la Province.

*Saint-Norbert,*

5 Septembre—Attiré par les beautés pittoresques du village de Saint-Norbert, le club des amateurs photographes de Winnipeg est venu nous visiter samedi dernier. Les membres du club qui n'étaient jamais venus ici étaient émerveillés des sites superbes, des charmants paysages qu'ils apercevaient pour la première fois. Aussi en ont-ils fait de la besogne. Votre humble correspondant s'est fait *prendre* une demie douzaine de fois dans l'espace de cinq minutes en conversation avec une dame de sa connaissance venue avec le club. Tout ce qui était en vue a été pris de nombreuses fois. Le côté pratique de la chose sera une exhibition de ces photographies à Winnipeg, et tout probablement un article illustré sur un journal littéraire.

—Les Révérends Pères Trappistes doivent sous peu commencer la construction d'une chapelle en dehors du monastère où les dames seront admises.

### NAISSANCES

Manaigre—A Lorette, le 7 courant, l'épouse de M. Gédéon Manaigre, un garçon.

Lavoie—En cette paroisse, le 11 courant, l'épouse de M. Jean-Baptiste Lavoie, un garçon.

### DECES

Phaneuf — A Lorette, le 6 courant, à l'âge de 14 mois, Cléophas, enfant de M. Toussaint Phaneuf.

Lamothe—A Varennes, Québec, dans le cours de la semaine dernière, à l'âge de 72 ans, Dame Aurélie Lamothe, mère de Madame Girard, veuve de feu l'hon. sénateur Girard.

—J'y cours.
—Minute. Tu vas d'abord endosser ce costume.
—Un costume de facteur de chemin de fer ?
—Une idée que j'ai eue pour corser la vraisemblance.

De la sorte, ceux qui reçoivent ne se méfient pas de la ruse. Je fais payer cent sous en plus par exemple.

—Patron, c'est du génie !
—Tu trouves ?

FANTASIO.

## A Propos d'Agriculture

### FABRICATION DU FROMAGE ET SES EXIGENCES

L'émulation que l'on constate dans différents pays, ayant pour but d'obtenir les meilleurs produits, tant pour la fabrication du fromage que pour celle du beurre, commande actuellement la sérieuse attention des fromagers et de tous ceux qui désirent encourager efficacement l'industrie laitière.

Les fabricants de fromage et de beurre peuvent être classés en trois catégories. D'abord les fabricants qui par tous les moyens en leur pouvoir, s'efforcent de produire le meilleur fromage et le meilleur beurre, et qui, après avoir atteint ce but prennent les moyens d'obtenir tous les renseignements possibles pour favoriser davantage cette industrie ; ils ont de plus recours à des pratiques de fabrication pouvant davantage contribuer à augmenter la qualité du beurre et du fromage, au point de vue de l'exportation sur les marché étrangers. Ces fabricants doués d'une ambition bien justifiable ne craindront pas de dire à qui veut les entendre, que plus ils acquièrent de connaissances quant à la fabrication du beurre et du fromage, plus ils sont convaincus qu'il y a encore beaucoup à apprendre pour atteindre aussi près que possible à la perfection dans la fabrication de ces deux produits qui n'ont une valeur commerciale payante que s'ils sont de première qualité.

Il y a une deuxième catégorie de fabricants de beurre et de fromage qui se trouvent satisfaits en obtenant des produits de seconde qualité, soit en beurre, soit en fromage ; pourvu qu'ils trouvent des acheteurs, leur ambition ne va pas au-delà. Cependant, ils ne tardent pas à s'apercevoir que la vente en est plus lente et qu'ils doivent se contenter de l'offre qui leur est faite d'un centin ou deux de moins que le prix du marché, et même plus, quant au beurre qui n'est que médiocre. Ils considèrent que l'augmentation obtenue dans le prix de vente ne paie pas les précautions à prendre pour obtenir du fromage et du beurre de première qualité. Ils ne tiennent aucun compte de la vente toujours prompte, certaine et lucrative que procure la réputation qu'un fromager se fait de toujours fabriquer du fromage et du beurre de choix.

Il y a une troisième catégorie de fromagers qui, quoiqu'en petit nombre, sont cependant une source d'embarras et même une nuisance constante aux autres fromagers, de même qu'à l'industrie laitière en général, parce que leurs produits peuvent être substitués quelquefois à d'autres produits similaires, mais de meilleure qualité, sur les marchés étrangers, affectant par là la vente de ce produit.

Il n'est pas donné à tous les fromagers d'être très habiles dans la fabrication du beurre et du fromage ; tous ne sont pas portés, par goût ou autrement, à y attacher autant de soins, à faire de nombreuses expériences sur tout ce qui pourrait contribuer à favoriser la bonne qualité du beurre et du fromage. Les progrès réalisés dans la fabrication de ces produits devront nécessairement amener de nouvelles découvertes pour augmenter davantage la qualité.

Pour se tenir au niveau de ces progrès, le fabricant devra nécessairement se livrer à de nombreuses expériences. Afin d'être à la hauteur de sa position, comme fabricant de beurre, il devra étudier et connaître tous les principes qui constituent les différentes branches et l'industrie laitière. La bonne tenue des vaches laitières, comme le bon aménagement des prairies et des pâturages ne doivent pas lui être étrangers. Rien de ce qui a rapport à l'alimentation des vaches laitières ne doit lui être étranger, afin que par ses connaissances il puisse rendre d'imminents services aux cultivateurs fournisseurs de lait, en les encourageant à bien améliorer les prairies, en leur enseignant à bien nourrir leurs bestiaux, et en leur donnant une foule de renseignements qui se rapportent de près comme de loin à l'industrie laitière. le fromager devrait être en constante relation avec eux, leur donner souvent ce qu'on pourrait appeler une "causerie familière se rattachant tout particulièrement à l'industrie laitière," c'est-à-dire que les fromagers pourraient de temps à autre donner un plus grand développement aux renseignements fournis par les "assistants commissaires de l'industrie laitière" et par les conférenciers de la "Société d'industrie laitière," qui à chaque convention de cette société, laissent ample matière à discussion qui pourrait être soumise à l'attention des cultivateurs par les fromagers, pour l'avantage des cultivateurs.

Ces "causerie familières" de la part du fromager, seraient très profitables aux cultivateurs, en ce qu'il pourrait y faire entrer une foule de détails importants qu'autrement il ne lui serait pas possible de signaler à leur attention, sans paraitre trop intéressé, quoique nécessairement il ait en vue leurs intérêts tout aussi bien que le sien pour la fabrication du fromage et du beurre de première qualité.

Si le fromager tient à tenir sa fromagerie sur un pied propre à y attirer des acheteurs qui paient le haut prix pour des articles de première qualité, tout ce qu'il pourrait enseigner aux cultivateurs tendrait nécessairement à ce but qui leur serait également profitable. A l'égard de cette industrie, comme pour toute autre industrie, le fromager devra toujours de plus en plus viser au perfectionnement pour ne pas être surpassé par d'autres fabricants pour la qualité de ses produits, soit en beurre, soit en fromage, ou les deux à la fois.

### ARRACHER ET PLANTER LES PLANTES EN MOTTE

C'est une opération qui se pratique le plus généralement à l'automne et qui exige beaucoup de soins.

Pour assurer la bonne reprise des arbres et des plantes, il est nécessaire de toujours les arracher et les planter avec leur motte. Outre que cette opération est coûteuse quand on l'exécute sur de grands arbres ou sur une grande quantité de petits arbres, toutes les arbres ne se prêtent pas également à cette opération. Les terres légères, par exemple, n'ont pas assez de consistance pour se conserver en mottes autour des racines, si ce n'est quand elles sont gelées.

On ne doit donc planter en motte que des arbres et des plantes pour lesquelles on ne craint pas la dépense. On se sert pour ce genre de travail de la bêche et de la pioche, en prenant toutes les précautions désirables pour arriver au but à atteindre. Si c'est une petite plante, il faut enfoncer deux ou trois fois la bêche, et n'enlever la plante qu'à la quatrième fois ; si le cultivateur ou le jardinier opère sur un arbre, il doit faire une tranchée autour de l'arbre ; cette tranchée doit être d'autant plus éloignée de l'arbre qu'il est plus gros, et d'autant plus profonde que le pivot de l'arbre est plus long.

Le défaut général qui d'ordinaire se commet lorsqu'il s'agit de lever un arbre en motte, c'est de ne pas écarter assez la bêche du tronc de l'arbre. On en agit ainsi pour épargner du travail ; mais le plus souvent ce but est manqué, parce que la plante ou l'arbre dont les racines ont été trop raccourcies, trop mutilées ou brisées, ne reprend pas ; il faut alors recommencer l'opération sur un autre arbre.

Une partie des racines d'un arbre ou d'une plante levé en motte restant intactes, et celles qui ont été coupées conservant une certaine longueur, il arrive presque toujours, lorsque l'opération a été bien faite, que cet arbre ou cette plante, mis dans sa nouvelle place et arosé, ne semble pas avoir été transplanté, c'est-à-dire qu'il continue de végéter avec la même force, pousse ses feuilles et ses fleurs, amène ses fruits à maturité, comme s'il n'avait pas été transplanté.

La transplantation peut aussi se faire pendant l'été, lorsque les plantes sont dans un actif de végétation et que la sécheresse n'est pas à craindre ; mais il est important de les transplanter avec leur motte, pour que cette végétation ne soit pas interrompue.

Les arbres résineux ou autres reprennent très rarement lorsqu'ils ne sont pas transplantés en motte ; ce qui tient à ce qu'ils sont constamment en état de végétation.